



Commission Départementale du Football Féminin

PROCÈS VERBAL du Lundi 4 Novembre 2024

En Visio

Présidence : CHILARD Isabelle

Secrétaire de séance : MOPIN Xavier (CTD-DAP)

Présents : DEMENGEL Jean-Pierre – MOREELS Michel – GAUCHET Pascal – BUISSETTE Aurélie – BESNARD Mélanie - BACHIR BEY BESNARD Nora – CAU Christiane (CD) – BOURAS Romain

Absents excusés : MACHO Monique (CD) – CANOLLE Marie (CTD-PPF) - POITEVIN Patrick - REVUZ Julien

Absents non excusés : MAZEN Fanny - ZAMORA Yolenn – ZANNIER Fabrice - BOUCLY Nicolas – BELLEGARDE Cynthia – ELOY Romina

Invité : HERPE Laurent

1- Mot de la Présidente

Remerciements de la part d'Isabelle Chilard aux membres présents de s'être rendus disponibles. Elle souhaite que les commissaires se repositionnent sur diverses questions d'où la commission de ce soir

2- Questions à débattre

Le CTD-DAP présente les questions à l'ordre du jour :

- 1) Participation obligatoire des équipes féminines U11F et U13F inscrites sur les criteriums mixtes aux challenges départementaux féminins :
 - La Commission se prononce de manière unilatérale favorable à la participation sur les challenges féminins et à la non inscription sur les challenges mixtes
- 2) Formation en U11F et U13F d'une poule de niveau et de X poules de secteur :
 - Après débat, la commission modifie les validations des années passées et opte majoritairement pour la formation d'une poule de niveau avec X poules de secteur en U13F, et uniquement de poules de secteur en U11F
- 3) Règlement sur le challenge U11F

- Suite à débat, la commission opte pour l'inscription au règlement de l'interdiction pour une fille éliminée de jouer en équipe inférieure (si équipe inférieure qualifiée)
- 4) Création d'une coupe U15F et U18F départementale des équipes évoluant au niveau régional
- Après présentation du projet par L. HERPE, la commission est favorable à la présentation du projet au prochain Comité Directeur (6 voix pour / 1 voix contre / 1 abstention / 2 non-votants)

Prochaine réunion : **Jeudi 14 Novembre 2024, à Tournan en Brie à 19h30**